

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU COMITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PORT DU BELON
DU 27 FEVRIER 2020 EN MAIRIE DE MOELAN SUR MER

Le quorum n'étant pas atteint lors de la séance du 20 février 2020, le Comité du Syndicat Intercommunal du Port du Belon, légalement convoqué, s'est réuni sur convocation de la Présidente, le 27 février 2020 à 10 heures en mairie de Moëlan sur Mer.

ETAIENT PRESENTS : Madame Anita OLLIVIER, Présidente ; Madame Pascale NEDELLEC, déléguée titulaire de la commune de Moëlan sur Mer ; Monsieur Jean-Paul GUYADER, délégué titulaire de la commune de Riec-sur-Belon.

ABSENTS EXCUSES : Monsieur Joseph MAQUET, délégué titulaire de la commune de Moëlan sur Mer ; Madame Véronique MELIN et Monsieur Daniel HAMON, délégués suppléants de la commune de Moëlan sur Mer ; Madame Liliane MASSE, déléguée titulaire de la commune de Riec-sur-Belon.

0. Approbation du compte-rendu de la séance du 22 janvier 2020

Le compte-rendu de la séance du 22 janvier 2020 est approuvé à l'unanimité.

I. DOB 2020

DELIBERATION N° 3-2020 : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020.

La Présidente, Anita OLLIVIER présente le DOB 2020.

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

Durant, la période 2020 – 2023, il est proposé d'augmenter les dépenses réelles de fonctionnement de 1,5 %/an soit :

2019	2020	2021	2022	2023
83 K€	84 K€	85 K€	86 K€	87 K€

Autofinancement

L'épargne nette prévisionnelle est estimée à 60 K€ pour 2020.

Investissement

Travaux

Le résultat de clôture cumulé 2019 est estimé à + 195 K€. Il n'y a pas de reste à réaliser en investissements.

Pour 2020, un équipement de carénage pour 167 K€ est proposé.

Les priorités suite au diagnostic sont :

Côté Riec

Cale extrémité est :	45 K€ (moyen terme 3-4 ans)
Quai principal :	75 K€ (moyen terme 3-4 ans)
Aire de déchargement :	40 K€ (moyen terme 3-4 ans)
Cale nord-ouest :	60 K€ (moyen terme 3-4 ans)
Quai se prolongeant au nord-ouest :	60 K€ et 70 K€ (moyen terme 3-4 ans)

Côté Moëlan

Cale extrémité est de l'encrochement :	20 K€ (moyen terme 3-4 ans)
Cale extrémité ouest de l'encrochement :	50 K€ (moyen terme 3-4 ans)
Aire d'entretien (contrôle, sondage carottés béton) :	15 K€ (moyen terme 3-4 ans)
Cale à l'ouest de l'aire d'entretien (sondage de reconnaissance) :	15 K€
Cale à l'ouest de l'aire d'entretien :	20 K€ (moyen terme 3-4 ans)
Quai principal (sondages reconnaissance à mutualiser avec la cale) :	15K€
Quai principal :	40 K€ (moyen terme 3-4 ans)
Cale club nautique :	10 K€ (moyen terme 3-4 ans)

Les recettes

Selon les travaux, des demandes de subventions seront à entreprendre auprès du Conseil Départemental et de Quimperlé Communauté.

Emprunt

Pas d'emprunt

La Présidente explique que la prochaine mandature fera le choix et les travaux de l'équipement de carénage.

Jean-Paul GUYADER trouve que du côté Riec, il reste beaucoup de travaux à effectuer de l'ordre de 350 K€ dans les 3 à 4 prochaines années à venir.

Anita OLLIVIER lui répond qu'il n'y a pas eu de travaux sur les gros œuvres depuis quelques années.

Le Comité Syndical,

Prend acte du débat d'orientation budgétaire 2020.

II. ZMEL DE KERSAUX

La Présidente, Anita OLLIVIER souhaite revenir sur le sujet des mouillages de Kersaux.

Les membres demandent à ce que la DDTM accorde un délai supplémentaire aux nouveaux élus au sujet de l'avenir de la zone de mouillages de Kersaux.

Pas de questions diverses.

Séance levée à 10 heures 50.

Pour extrait certifié conforme.



La Présidente du SIPB
Anita OLLIVIER



Affiché le 5 mars 2020